

DÉVELOPPEMENT DU CHAMP SNE – PHASE 1

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

NOVEMBRE 2018

SNE est un champ pétrolier en eaux profondes situé dans le bloc Sangomar Deep Offshore au large des côtes du Sénégal.

La joint-venture, composée de Woodside, Cairn Energy, FAR Ltd et de la Société des pétroles du Sénégal (PETROSEN) mène ses activités conformément au contrat de recherche et de partage de production d'hydrocarbures (CRPP) de Rufisque Offshore, Sangomar Offshore and Sangomar Deep Offshore (RSSD).

Cette fiche d'information fournit une vue d'ensemble de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du développement du champ SNE – Phase 1 (le développement)

Qu'est-ce qu'une Étude d'Impact Environnemental et Social ?

Cette étude d'impact environnemental et social (EIES) du développement du champ SNE – Phase 1 (le développement) a pour objet :

- + de décrire les conditions de base de l'environnement et la situation socio-économique de la zone d'intérêt du développement prévu ;
- + de vérifier comment les activités de développement interagiront avec le milieu environnant ;
- + de quantifier les impacts des activités de développement planifiées (forage et construction par exemple), et de déterminer les risques associés à ces activités ;
- + de proposer les mesures de gestion et d'atténuation susceptibles d'être mises en œuvre pour réduire les risques et l'impact négatif du développement ; et
- + de fournir un cadre pour la gestion environnementale et sociale pour toute la durée du développement.

Que contient l'EIES ?

L'EIES porte sur le forage, l'installation et la mise en service des équipements et des installations, la production et l'exploitation, l'entretien et le démantèlement des infrastructures et installations connexes du développement.

Le processus de l'EIES permet d'identifier et d'aborder les préoccupations potentielles des parties prenantes à un stade précoce et fournit un résumé complet de la manière dont le développement se conformera aux exigences légales et réglementaires applicables.

Le rapport de l'EIES présente une évaluation globale du développement, y compris :

- + Une description du cadre réglementaire et politique
- + Une description du concept de développement choisi et des autres options de développement envisagées
- + Un aperçu des conditions environnementales et socio-économiques de base et l'identification des principales sensibilités
- + Un résumé détaillé du processus de consultation des parties prenantes et des résultats, y compris la consultation publique
- + La méthodologie et l'approche d'évaluation des risques et des impacts potentiels sur les aspects sensibles environnementaux et socio-économiques
- + Une évaluation détaillée des risques potentiels pour l'environnement ainsi que des risques et impacts socio-économiques
- + Les résultats d'une étude détaillée des risques découlant de toutes les étapes du développement
- + Un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) qui décrit les mesures d'atténuation, de gestion et de suivi qui seront mises en œuvre pour prévenir, minimiser ou compenser les risques et les impacts environnementaux et sociaux identifiés dans l'EIES.



Comment l'EIES a-t-elle été élaborée ?

L'EIES a été réalisée en parfaite conformité avec la loi sénégalaise notamment l'arrêté ministériel n° 9472 MJEHP-DEEC portant contenu du rapport de l'étude d'impact environnemental. Le contenu de l'EIES a été déterminé par des termes de référence, validés par le Comité Technique National (CTN) en avril 2018.

L'EIES a associé les bonnes pratiques internationales en matière de pétrole et de gaz et l'expérience d'un certain nombre d'experts internationaux et Sénégalais du secteur afin de réaliser une évaluation complète et exhaustive. Le rapport provisoire de l'EIES a été initialement soumis à la DEEC en juin 2018 et a fait l'objet d'une période d'examen et de commentaires par le CTN, composé de divers représentants du gouvernement sénégalais. Ce processus veille à ce que le contenu technique du document soit considéré comme correct par les parties prenantes gouvernementales et les experts avant la période de audiences publiques pour la validation sociale.

Le rapport final de l'EIES du développement du champ SNE sera soumis à la DEEC à la suite des audiences publiques pour examen et validation.

Rassemblement des données de référence environnementales et socio-économiques

Il a été possible de définir les références environnementales et socio-économiques pour le développement SNE à l'aide d'une combinaison d'études théoriques, d'études et d'enquêtes spécifiques au site et en consultation avec les principales parties prenantes.

Principales études et enquêtes entreprises pour documenter les données de référence :

- + Étude préliminaire de la disponibilité des données sur la biodiversité (Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du programme des Nations Unies pour l'environnement, 2017) ;
- + Compilation détaillée des données météo-océaniques (Woodside, 2016) ;
- + Étude géophysique et environnementale complète du site, y compris les observations fauniques, réalisées pour le compte du développement SNE (Fugro, 2017a, b, c) ;
- + Cartographie des habitats côtiers (Xodus, 2018a) ;
- + Étude du secteur de la pêche artisanale dans le département de Mbour et la région de Fatick (Sarr et al., 2018) ;
- + Analyse détaillée des données sur la navigation effectuée dans le cadre de l'évaluation des risques de collision (Anatec, 2018) ;
- + Enquête sur l'activité de pêche historique à l'emplacement proposé pour les infrastructures sous-marines du développement SNE (Xodus, 2018b).

Une vaste enquête sociale de référence a en outre été réalisée. Elle incluait la participation de 57 villages côtiers de la région de Thiès et Fatick, y compris les îles du Sine-Saloum. Dans le cadre de ces consultations, des groupes de discussion ciblés et des entretiens sur les connaissances locales ont été organisés avec les Conseils Locaux des Pêches Artisanales ainsi que d'autres groupes clés dans les principaux sites de pêche côtiers afin de confirmer les zones de pêche artisanale, les espèces les plus recherchées et la fréquence des activités de pêche dans les zones côtières et dans la zone de Sangomar Deep Offshore.

Progress on SNE ESIA



Identification des risques

Une série d'exercices détaillés d'identification des enjeux a été entreprise afin d'identifier les enjeux environnementaux et socio-économiques potentiellement importants nécessitant une discussion et une évaluation. Ce processus a fait appel à des participants expérimentés du secteur et à des professionnels de l'environnement et du domaine social afin de fournir une base pour des évaluations détaillées des risques.

Les principaux problèmes environnementaux et socio-économiques identifiés dans l'EIES incluaient ce qui suit :

PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX	PROBLEME SOCIO-ÉCONOMIQUES
+ Perturbation des fonds marins	+ Impacts économiques
+ Bruits sous-marins	+ Transport maritime et autres utilisateurs de la mer
+ Présence physique de navires et infrastructures sous-marines	+ Pêche industrielle et artisanale
+ Émissions atmosphériques	+ Hygiène et sécurité du travail
+ Rejets en mer	+ Santé et sécurité des collectivités
+ Production de déchets	+ Tourisme
+ Risques de rejets accidentels	+ Archéologie et patrimoine culturel
	+ Risques de rejets accidentels

Étude de danger:

Une Étude de danger (EDD) a été réalisée conformément aux directives émises par la DEEC. L'étude met plus précisément l'accent sur le risque potentiel d'un accident majeur hautement improbable durant les activités du développement SNE. L'Étude de danger décrit également les engagements de Woodside en ce qui concerne la sécurité des opérations et les étapes principales suivies pour veiller à ce que les risques technologiques, les dangers et impacts potentiels du projet aient été dûment pris en compte et limités ou atténués si nécessaire.

Une étude d'impact rigoureuse, telle que définie dans l'EIES, a été utilisée pour évaluer les impacts et déterminer les risques. Cette étude englobe à la fois les événements planifiés et non planifiés et tient compte de tout l'éventail des impacts courants et des scénarios de risque crédibles associés à une activité. Le processus de l'EIES permet à Woodside d'identifier et d'évaluer les impacts et risques environnementaux et socio-économiques significatifs potentiels associés à un projet, et de définir les exigences relatives aux mesures d'atténuation et techniques de gestion.

Méthodologie et étude des impacts :

Le processus EIES implique l'utilisation de diverses études, différents outils d'évaluation et des consultations pour déterminer et évaluer les risques et les impacts environnementaux et socio-économiques potentiels, ainsi que le risque associé au développement du champ SNE. Voici certaines étapes clés du processus de l'EIES :

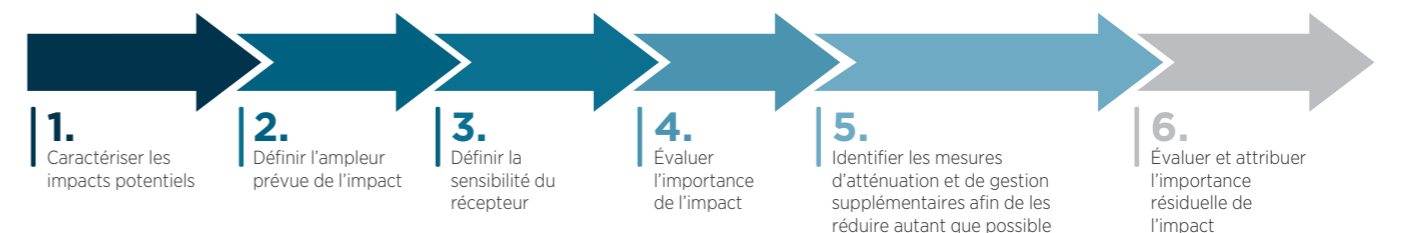
- + Détermination de la portée et consultation ;
- + Réalisation d'enquêtes et d'études spécialisées pour documenter l'EIES, y compris des enquêtes de référence et des études de modélisation pour aider à comprendre les impacts potentiels ;
- + Détermination de la situation environnementale de référence, de la situation socio-économique existante et de son évolution en l'absence du développement SNE ;
- + Identification et évaluation des risques et des impacts potentiels associés à la conception privilégiée du développement, en tenant compte des contrôles existants et des bonnes pratiques du secteur ;
- + Identification des mesures d'atténuation, y compris des solutions de conception et des mesures de contrôle de gestion, en plus de celles déjà en place, qui élimineront ou réduiront les impacts négatifs et les risques potentiellement importants ou amélioreront les avantages.
- + Étude détaillée des impacts de chacun des enjeux clés identifiés et détermination de l'importance des impacts et des risques résiduels après l'application des mesures d'atténuation proposées.

Étude d'impact :

Th L'étude d'impact vise à éclairer la gestion appropriée des impacts, c'est-à-dire le processus de prévention, de contrôle, d'atténuation et/ou de gestion des impacts à un niveau déterminé par les bonnes pratiques du secteur et connu sous le nom d'ALARP (As Low As Reasonably Practicable), en français, niveau aussi faible que raisonnablement possible. Le processus ALARP détermine la manière dont une activité gérée par Woodside est jugée acceptable et répond aux exigences applicables tout en minimisant les impacts et en assurant une exploitation continue et efficace.

Pour contribuer au processus d'étude d'impact, Woodside a commandité plusieurs études techniques afin d'évaluer les impacts et de décrire les mesures d'atténuation appropriées. Un résumé des études de modélisation technique est disponible dans l'EIES.

Pour chaque impact identifié résultant d'une activité planifiée, son importance est évaluée selon un processus en six étapes :



Woodside travaille avec un large éventail d'intervenants dans les communautés et investit pour mieux comprendre et gérer les impacts actuels et potentiels de nos activités.

Le Consultant

L'EIES du développement du champ SNE a été élaborée par deux consultants en environnement mondialement reconnus, Xodus Group et Earth Systems SARL, consultants en environnement basés à Dakar.

Xodus possède une vaste expérience internationale dans le domaine de l'exploitation pétrolière et gazière et une importante équipe d'experts du secteur a participé à l'élaboration de l'EIES. L'expérience de Xodus a été complétée par les connaissances approfondies du cabinet Earth Systems sur les environnements biologiques et socio-économiques locaux.

Earth Systems est agréé par le *Ministère de l'Environnement et du Développement durable* pour effectuer des études d'impact conformément à la législation nationale.

Consultation publique

L'approche de Woodside, promoteur du projet, en matière de consultation des parties prenantes consiste à entamer un dialogue précoce avec les communautés hôtes et à établir des relations à long terme avec elles.

Une consultation extensive sur le développement a d'ores et déjà été mise en place dans le cadre de l'élaboration de l'EIES avec les parties prenantes nationales, régionales et locales clés, dont les représentants gouvernementaux et les communautés côtières locales entre Dakar et la Gambie. Tous les détails du processus de consultation des parties prenantes sont inclus dans l'EIES.

D'autres consultations publiques seront menées pour compléter le processus de l'EIES comme requis par la loi sénégalaise. Une fois que ces consultations sur le projet d'EIES auront été menées, d'autres commentaires seront examinés pour veiller à ce que les points de vue, les préoccupations et les suggestions des communautés soient pris en compte durant le processus décisionnel du développement, et dans la mesure du possible.

Après la validation de l'EIES, Woodside s'engage à consulter en permanence les parties prenantes pendant toute la durée du développement SNE.



Image du delta du Sine Saloum



T: +221 32 824 40 60
E: developpementSNE@woodside.com.au
A: Woodside Energy
BP 15817
Dakar, Fann, Senegal

woodside.com.au

